



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

**OBJET :**

**Autorisation de recevoir  
une subvention du  
Département de la  
Marne dans le cadre de  
la rénovation de l'église  
de Champaubert, des  
expositions et des  
résidences d'artistes**

Nombre des membres composant le Comité Syndical.....	27
En exercice.....	26
Présents à la Séance .....	15
Représentés par mandat .....	4
Absents .....	7

L'an deux mille vingt, le Vingt-deux septembre 2020, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :****Au titre du Conseil de Paris :**M. ALPHANDM. AQUAMme BROSSELM. LERTMme MONTANDONM. RAIFAUDMme PULVARM. VAUGLIN**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**M. COURTESM. LARGHERO**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**M. MOLOSSI**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**Mme DURANDM. GUERIN**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**M. ABELM. VIART**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :****Etaient absents excusés :**M. AIDENBAUMM. LORIAUM. KERNM. METAIRIEM. MARIN**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

Madame Josiane FISCHER donne pouvoir à Monsieur Daniel COURTES

Monsieur Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Monsieur Denis LARGHERO

Monsieur Philippe GOUJON donne pouvoir à Monsieur David ALPHAND

*Monsieur Belaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI*

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

Mme Tiphonie PAYRE, Directeur général Adjointe, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.



**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 22 septembre 2020**

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 2020-43/CSI**

-----

**Autorisation de recevoir une subvention du Département de la Marne dans le cadre de la rénovation de l'église de Champaubert, des expositions et des résidences d'artistes**

-----

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

À côté de ses missions de prévention des inondations et de soutien d'étiage, l'EPTB a souhaité créer les conditions d'une offre culturelle en lien avec l'eau, l'environnement et la création artistique autour de ses lacs. Ce soutien en territoire rural suscite un vif intérêt et une approbation des habitant.e.s et de leurs élu.e.s, consolidant les liens entre l'EPTB et les territoires sur lesquels sont implantés ses ouvrages. Il permet également d'accroître la visibilité et la connaissance de Seine Grands Lacs auprès d'un large public.

Au bord du lac du Der, l'église de Champaubert est un lieu exceptionnel et propice à la création et à la diffusion artistiques.

En juillet 2020, une première résidence d'artiste a été proposée dans ce lieu. Des expositions et des concerts sont également prévus.

Afin de rendre l'église accessible tout au long de l'année aux visiteurs, il convient néanmoins de procéder à des travaux d'aménagement, dont la pose de sanitaires.

Pour partager les coûts (voir devis en annexe), les services de l'EPTB ont sollicité un subventionnement des collectivités concernées. Le Conseil départemental de la Marne a fait part de son intérêt pour le projet et de son accord de principe pour une éventuelle participation financière aux travaux.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de la Marne.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU le budget 2020 de l'EPTB Seine Grands Lacs ;

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour l'EPTB Seine Grands Lacs d'entreprendre des travaux relatifs à l'accueil des publics, dans l'église de Champaubert ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**Article 1 :** **AUTORISE** Monsieur le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs à solliciter une subvention de 10.000€ auprès du Département de la Marne pour les travaux de l'église de Champaubert.

**Article 2 :** **PRÉCISE** que la recette correspondante sera imputée au compte 1323 du budget d'investissement du Syndicat.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI  
Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis